

**Procès-verbal**  
**Congrès de l'ASSÉ des 25 et 26 octobre 2014**  
**Tenu au Cégep St-Laurent, Montréal**

**0.0 Ouverture**

0.1. L'ouverture du Congrès à 9h45.

Proposée par l'AGES  
Appuyée par l'AESS  
Adoptée à l'unanimité

**1.0 Procédures**

**1.1 Praesidium**

1.1.1 Que Alexandra Zawadzki et Louis-Philippe Veronneau assurent la présidence d'assemblée, que Marianita Hamel et Patrick Morin assurent le secrétariat, que Lysanne Bois et Gabrielle Bellemare assurent la garde du senti, et que Benjamin Gingras assure la prise des tours de parole.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par l'AGEFLESH.  
Adoptée à l'unanimité

**1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Praesidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Bilan
- 3.0 Femmes
- 4.0 Revendications
- 5.0 Plan d'action
- 6.0 Embauche
- 7.0 Élections
- 8.0 Avis de motion
  - 8.1 Dépôt
  - 8.2 Traitement
- 9.0 Finances
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par L'AGEFLESH.

Adoptée à l'unanimité

### **1.3 Adoption du procès-verbal**

#### 1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès du 26 et 27 avril 2014.

Proposé par le Conseil exécutif  
Appuyée par AGECSF  
Adoptée à l'unanimité

### **2.0 Bilan**

#### Proposition privilégiée: un bilan de 15 minutes sur la rentrée suivi d'une période de question-réponse de 45 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par l'AGES.  
Adoptée à l'unanimité

#### Proposition privilégiée : un bilan de 5 minutes par Comité suivi d'une période de question-réponse de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par l'AGEBdeB.  
Adoptée à l'unanimité

#### Proposition privilégiée : un tour de table sur l'état de la situation et sur la rentrée des associations étudiantes présentes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le SECMV  
Adoptée à l'unanimité

*Considérant l'article signé par Julien Royal dans la dernière revue de l'ASSÉ;*  
*Considérant que cet article non seulement ne s'appuie pas sur les mandats de l'ASSÉ vis-à-vis des partis politiques mais va directement à leur rencontre;*  
*Considérant que l'ASSÉ a comme mandat l'indépendance des partis politiques et que cette position doit se réaliser autant dans la pratique que dans ses publications;*  
*Considérant que de la complaisance envers ce genre de discours risque de mener à un détournement tendanciel de la culture de l'ASSÉ;*  
*Considérant que le document a été approuvé par le comité journal et le conseil central;*  
*Considérant que les mandats de blâmes constituent des avertissements nécessaires et légitimes et que le fait qu'ils soient consignés permettent à l'organisation d'apprendre de ses dérives;*

#### 2.1 Que l'on fasse une motion de blâme au Comité du journal ainsi que le Conseil Central pour leur négligence dans la parution d'un article allant expressément à l'encontre des mandats de l'ASSÉ.

Qu'à l'avenir, la tâche de supervision du Conseil Central comprenne aussi l'assurance que les parutions de l'ASSÉ sont en diapason avec ses positions.

Proposée par l'AFESH-UQAM

\*

Proposition privilégiée : scinder la proposition en deux afin de traiter les « Que... » séparément.

Proposée par l'AESPEP-UdeM

Appuyée par l'AGEFLESH

Adoptée à l'unanimité

2.1 a) Que l'on fasse une motion de blâme au Comité du journal ainsi qu'au Conseil Central pour leur négligence dans la parution d'un article allant expressément à l'encontre des mandats de l'ASSÉ.

Pour: 15          Contre: 10          Abstention: 49

Mise en dépôt automatique

2.1 b) Qu'à l'avenir, la tâche de supervision du Conseil Central comprenne aussi l'assurance que les parutions de l'ASSÉ soient en diapason avec ses positions.

2.1 b).1 Amendement : ajouter «du Comité du journal» après "parution".

Proposé par l'AFESPED-uqam

Appuyé par l'AGEFLESH

Pour: 34          Contre: 0          Abstentions: 27

Adopté à la majorité

Proposition dilatoire : la question préalable sur la principale 2.1 tel qu'amendée

Adoptée à la majorité des deux-tiers

Sur la principale 2.1 b) tel qu'amendée :

Pour: 18          Contre: 13          Abstentions: 35

Mise en dépôt automatique

Proposition privilégiée : une pause dîner de 40 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif

\*

*Considérant que l'exécutif de l'ASSÉ n'a aucunement consulté les associations membres sur la participation à la rencontre avec le ministre Bolduc;*

*Considérant que la démocratie directe à l'ASSÉ passe par la prise de décision des associations membres;*

*Considérant que l'exécutif de l'ASSÉ n'a pas le pouvoir de prendre des décisions aussi importante et qu'il est redevable aux associations membres;*

*Considérant que "l'urgence d'agir" ne devrait jamais être un prétexte pour passer outre la démocratie à l'ASSÉ;*

2.2 Que le Conseil exécutif de l'ASSÉ ou tout et toute porte-parole ne puissent rencontrer aucune représentante et aucun représentant du gouvernement sans avoir été mandaté par le Congrès ou le Conseil Central.

Proposée par le SECMV

Appuyée par l'AGEFLESH

Proposition dilatoire : suspension du point « 2.0 Bilan » pour passer immédiatement au point « 3.0 Femmes ».

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par l'AECSL  
Adoptée à la majorité

### **3.0 Femmes**

Proposition privilégiée : caucus non-mixte d'une durée de 1h sur l'avis de motion déposé par le Comité femmes (concernant le Congrès femmes), suivi d'un retour en Congrès.

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par MEDIAS  
Adoptée à l'unanimité

### **2.0 Bilan**

Sur la principale 2.2 :

Pour : 35          Contre : 0          Abstention: 24  
Adoptée à la majorité

### **4.0 Revendications**

Proposition privilégiée : Pause de 5 minutes

Proposée par le SECMV  
Appuyée par l'AECSF  
Adoptée à l'unanimité

4.1 Que l'ASSÉ supporte le Fond des services de santé et d'éducation post-secondaire (FSSEP)

Proposée par l'ABEILL  
Appuyée par l'AGEFLESH

Proposition privilégiée : Une période de question-réponse aux membres de la CADEUL et de l'ABEILL de 10 minutes.

Proposée par l'AGEEPP  
Appuyée par MEDIAS  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégié : rallonger la période de question-réponse de 5 minutes.

Proposée par MEDIAS  
Appuyée par l'AGEECLG  
Pour : 11          Contre : 41          Abstention : 8  
Rejetée à majorité

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la principale 4.1

Proposée par le SECMV  
Appuyée par l'AECSF  
Pour : 42          Contre:3          Abstention: 11

Adoptée à la majorité

*Considérant l'apparition du projet «Chaleurs Terminals» au printemps 2014, impliquant le transport par train de pétrole lourd, soit des sables bitumineux d'Alberta, à travers la province*

*Considérant que ce même pétrole serait entreposé à Belledune (Nouveau-Brunswick), soit un terminal pétrolier, en attendant d'être exporté par super-pétroliers dans la Baie-des-Chaleurs, ce qui comporte des risques majeurs*

*Considérant que la première phase de ce projet implique le transport de quantités significatives de pétrole, soit 1,2 millions de barils par semaine*

*Considérant que les menaces sur l'intégrité du territoire et la santé des communautés locales se sont alourdies*

*Considérant que le droit des communautés à prendre part aux décisions qui les concernent, allochtones et Premières Nations, n'a toujours pas été respecté*

*Considérant la mobilisation active autour de cet enjeu et la nécessité de diminuer notre dépendance au pétrole*

4.2 Que l'ASSÉ s'oppose au projet «Chaleur Terminals» à Belledune;

Que l'ASSÉ soutienne et participe à la mobilisation contre ledit projet;

Que l'ASSÉ demande la suspension immédiate des travaux;

Que l'ASSÉ se déclare outrée que l'on pollue à loisir l'environnement;

Que l'ASSÉ tienne une campagne d'information au sujet des différents projets pétroliers;

Proposée par l'AECSL

Appuyée par l'AGECFXG

4.2.1 Amendement : Ajouter "Que l'ASSÉ s'oppose à tout projet de transport et d'extraction d'hydrocarbures".

Proposée par l'AECSF

Appuyée par l'AGEFLESH

Pour : 27

Contre : 5

Abstention : 25

Sur la principale tel 4.2 qu'amendée :

Pour : 43

Contre: 1

Abstention : 16

Adoptée à majorité

*Considérant que le projet de loi 3 vise non seulement les retraites des employé-e-s municipales et municipaux, mais aussi les droits syndicaux fondamentaux des travailleuses et travailleurs;*

*Considérant que le régime de retraite est un gain dûment acquis par les travailleuses et travailleurs;*

4.3 Que l'on s'oppose au projet de loi 3.

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AECSL

Proposition privilégiée : pause de 49 minutes

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AGES

Adoptée à la majorité

4.3.1 Amendement : ajouter «Que l'ASSÉ soit solidaire des travailleurs et travailleuses touché-e-s par la loi 3;

Que soit exclus de cette solidarité tout corps policier»

Proposé par le SECMV  
Appuyé par l'AGEFLESH

Proposition privilégiée: scinder l'amendement 4.3.1 entre les deux "Que ..."

Proposée par le RÉÉSUM  
Appuyée par la SOGÉÉCOM  
Pour:46 Contre: 4 Abstentions: 5  
Adoptée à majorité

4.3.1a) Que l'ASSÉ soit solidaire des travailleurs et travailleuses touché-e-s par la loi 3;

Pour: 47 Contre: 0 Abstentions: 12  
Adoptée à majorité

4.3.1 b) Que soit exclus de cette solidarité tout corps policier.

Proposition dilatoire : question préalable sur la principale 4.3.1 b).

Proposée par l'ABEILL  
Appuyée par l'AGEFLESH  
Pour: 48 Contre: 6  
Adoptée à majorité

Sur la principale 4.3.1b)  
Pour: 4 Contre: 34 Abs: 20  
Rejetée à majorité

4.3.2 Amendement: ajouter "Que l'ASSÉ réitère sa position contre la brutalité policière"

Proposé par l'AGEECLG  
Appuyé par l'AECSF

Proposition dilatoire : question préalable sur l'amendement 4.3.2

Proposée par l'Asso-CÉTASE  
Appuyée par l'AGEFLESH  
Pour : 22 Contre :5  
Adoptée à majorité

Sur l'amendement 4.3.2

Pour: 27 Contre: 5 Abs: 26  
Adopté à majorité

4.3.3 Amendement : Ajouter "Que l'ASSÉ appuie l'individu occupant la fonction de policier et policière, en le et la considérant comme un travailleur et une travailleuse, mais qu'elle dénonce tout de même l'institution en soit."

Proposé par ABEILL  
Appuyé par AGEECLG

Proposition dilatoire : la question préalable sur l'amendement 4.3.3

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 4.3.3 :

Pour: 4 Contre: 28 Abstention: 25

Rejeté à majorité

Proposition dilatoire : question préalable sur la principale 4.3 tel qu'amendée

Proposée par l'AECSAUM

Appuyée par l'AGECFXG

Pour: 22 Contre: 5

Sur la principale 4.3 tel qu'amendée

Pour: 37 Contre: 0 Abstention: 19

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : la levé du Congrès avec reprise dimanche 26 octobre à 9h00

Proposée par l'Asso-CETASE

Appuyée par la SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : la reprise du Congrès dimanche à 10h00

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par la l'AECSL

Adoptée à l'unanimité

*Considérant le mépris de la classe politique envers la protection de l'environnement;  
Considérant qu'entre 2001 et 2009, 7594 hectares de terres ont été exclus de la zone agricole avec l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole, pendant que des milliers d'hectares en zone blanche demeurent disponibles pour l'urbanisation;*

*Considérant qu'il y a plus de 27 000 hectares de les terres agricoles dézonées pour l'urbanisation depuis 1978 et qu'elles font généralement partie des terres plus fertiles du Québec;*

*Considérant que l'agglomération de Québec a connu en 30 ans une croissance de sa superficie urbaine qui est 5 fois supérieure à l'augmentation de sa population ;*

*Considérant que dans toutes les villes, il existe des espaces mal ou sous utilisés qui gagneraient à être revitalisés;*

*Considérant que l'étalement urbain accentue la dépendance à l'automobile et restreint la possibilité de mise sur pied d'un transport collectif efficace;*

*Considérant que l'étalement urbain conduit à la perte et la fragmentation d'habitats fauniques et floristiques de grande valeur, empêchant de nombreuses espèces de migrer et d'assurer un brassage de leur bagage génétique et que ces conditions nuisent à la survie même de plusieurs espèces, notamment celles ayant un statut précaire ou rare;*

*Considérant que la création d'une ceinture verte dans la région métropolitaine de Montréal permettrait de freiner l'étalement urbain en même temps de les risques*

*d'inondations; de soutenir une biodiversité; d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air; de réduire les dépenses publiques et de soutenir l'agriculture en déclin.*

*Considérant que l'étalement urbain augmente l'émission de gaz à effet de serre.*

4.4 Que l'ASSÉ s'oppose au laisser-faire de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de toutes les classes politique en matière d'étalement urbain ;

Que l'ASSÉ s'oppose à tout projet ayant une vision d'étalement urbain ;

Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'une ceinture verte dans la région Métropolitaine de Montréal et tous les autres grandes agglomérations du Québec;

Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'un urbanisme durable et visant une plus grande densité de la population sur un même territoire ;

Que l'ASSÉ exige la création d'aires protégées dans le Québec méridional.

Proposée par l'AECSL

Appuyée par l'AGEFLESH

Proposition dilatoire: la mise en dépôt de la principale 4.4

Proposée par l'AECSF

Appuyée par l'ADEPUM

Adoptée à majorité

*Considérant que l'Inter-CEP est un regroupement de comités sociaux existant depuis plus de 30 ans;*

*Considérant que ces comités sociaux offrent aux personnes démunies des services dans le but d'améliorer leur qualité de vie, services tels des ateliers artistiques, des ateliers d'apprentissage et d'expression, du soutien aux femmes enceintes, des repas à prix modiques, de l'aide aux problématiques d'habitation ou de relation familiale, ainsi qu'une panoplie d'autres activités;*

*Considérant que ces services aident des centaines de personnes quotidiennement;*

*Considérant que la commission scolaire de la ville de Montréal coupe graduellement les subventions de ces comités depuis quatre ans, et qu'elles atteindront le zéro au printemps 2015;*

*Considérant que ces six comités perdront leurs locaux à la même date;*

*Considérant que les agences de santé offrent des subventions aux comités sociaux membres de l'Inter-CEP, et que les mesures austères du ministre Barrette propose de mettre fin à ces institutions;*

*Considérant que le ministre Bolduc n'a pas réagi à la situation malgré les pressions faites par l'Inter-CEP;*

4.5 Que l'ASSÉ s'oppose aux coupures gouvernementales imposées aux comités sociaux;

Que l'ASSÉ s'oppose à l'acharnement du Parti Libéral du Québec à retirer leurs droits à la population, et à viser les plus démunis dans ses coupures;

Que l'ASSÉ se pose en faveur de l'éducation populaire, et ce, dans une optique de la diversité des connaissances;

Que l'ASSÉ invite le ministre Bolduc à réagir à la probable perte des locaux des comités sociaux, dans l'objectif que ceux-ci soient conservés à long terme, et qu'il intervienne avant le 31 octobre;

Que l'ASSÉ inclue les comités sociaux dans sa campagne contre l'austérité;

Proposée par l'AECSL



Appuyée par l'AFESH-UQAM

Proposition privilégiée : Scinder la principale afin que «Que l'ASSÉ se pose en faveur de l'éducation populaire, et ce, dans une optique de la diversité des connaissances;» soit traité séparément.

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par SCPA-SA

Pour: 37 Contre: 4

Adoptée à la majorité

4.5 a) Que l'ASSÉ s'oppose aux coupures gouvernementales imposées aux comités sociaux;

Que l'ASSÉ s'oppose à l'acharnement du Parti Libéral du Québec à retirer leurs droits à la population, et à viser les plus démunis dans ses coupures;

Que l'ASSÉ invite le ministre Bolduc à réagir à la probable perte des locaux des comités sociaux, dans l'objectif que ceux-ci soient conservés à long terme, et qu'il intervienne avant le 31 octobre;

Que l'ASSÉ inclue les comités sociaux dans sa campagne contre l'austérité;

Pour: 30 Contre: 0 Abstentions: 21

Adoptée à majorité

4.5 b) Que l'ASSÉ se pose en faveur de l'éducation populaire, et ce, dans une optique de la diversité des connaissances;

Adoptée à majorité

## 5.0 Plan d'action

*Considérant l'offensive tout azimut des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;*

*Considérant l'imminence des négociations du secteur public, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démantèlement des systèmes de retraite;*

*Considérant que le projet de loi 3 vise non seulement les retraites des employés municipaux mais aussi les droits syndicaux fondamentaux des travailleurs et travailleuses;*

*Considérant qu'avec la fréquence de leurs impositions, les lois spéciales n'ont plus de spéciales que le nom;*

*Considérant que les coupures et compressions dans le système de santé, notamment par la fusion de centres de services de proximité (CSSS), accentue une inégalité fondamentale entre les individus en condamnant les plus pauvres à une précarisation de leur propre vie ;*

*Considérant que les coupures et hausses de frais dans le système d'éducation et d'autres mesures comme l'abandon de la formation générale dans les CÉGEPs mène au démantèlement dudit système et à sa marchandisation ;*

*Considérant que la mise en place d'un comité de révision permanente des programmes sociaux, mis en place cet été, démontre une volonté dans le long terme de se débarrasser des devoirs sociaux de l'État ;*

## 5.1 Que l'on lance une campagne contre l'austérité.

Que cette campagne s'articule sur 2 axes:

- Lutte contre l'austérité en santé, en éducation et dans les services sociaux (coupures, gel des embauches, hausses de frais, privatisation et marchandisation)

- Droit syndicaux: (lutte contre la réouverture des conventions collectives, l'attaque contre les régimes de retraites et contre les lois spéciales).

Que le discours de cette campagne pose le problème de l'austérité, non pas comme une fatalité mais bien comme un projet idéologique de démantèlement des services publics.

Que l'ASSÉ fasse la promotion de cette campagne auprès des syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires et que l'on appelle à la formation de comités Printemps 2015 dans l'ensemble des institutions d'enseignement et lieux de travail du Québec.

Que l'ASSÉ appelle ses membres à participer au comité ad-hoc de soutien matériel et émotif de l'AFESH UQAM

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'ADEPUM

5.1.1 Amendement : Ajouter en avant-dernier point "Que l'on encourage la création de groupe à l'extérieur des centrales syndicales dans les milieux de travail et d'enseignement afin de briser les barrières imposées par les accréditations syndicales "

Proposé par le SECMV

Appuyé par l'AGEETUL

5.1.1.1 Sous amendement : Biffer «afin de briser les barrières imposées par les accréditations syndicales».

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par l'ABEILL

Pour: 18          Contre: 6          Abstention: 22

Adopté à majorité

Sur l'amendement 5.1.1 tel que sous-amendé :

Pour: 29          Contre: 0          Abstention: 22

Adoptée à majorité

5.1.2 Amendement : Ajoute "Que l'ASSÉ appuie l'appel à la grève générale du 1er mai 2015 par le syndicat industriel des travailleurs et travailleuses (SITT/IWW)".

Proposé par l'ADEPUM

Appuyé par MEDIAS

Pour: 29          Contre: 0          Abstentions: 19

Adopté à majorité

Proposition privilégiée : Scinder la principale afin de traiter à part «Que l'ASSÉ fasse

la promotion de cette campagne auprès des syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires et que l'on appelle à la formation de comités Printemps 2015 dans l'ensemble des institutions d'enseignement et lieux de travail du Québec .»

Proposée par l'AECSL

Appuyée par l'AGES

Pour: 17          Contre:29          Abstentions: 0

Rejetée à majorité

5.1.3 Amendement : Ajouter les 4 considérations suivantes : "Considérant que les crises environnementales et climatiques sont bien réelles et que les conséquences sur la vie humaine et animale sont dramatiques

Considérant l'effet de l'exploitation et de la consommation des hydrocarbures qui sont incontestablement néfastes sur l'environnement et les changements climatiques

Considérant que l'exploitation et la consommation des ressources naturelles nient la souveraineté des peuples autochtones sur leurs territoires ancestraux

Considérant que l'exploitation des hydrocarbures mine l'autonomie des peuples".

Remplacer "deux axes" par "trois axes", que ce troisième axe soit le suivant :

«Lutte environnementale contre l'exploitation d'hydrocarbures, pour la reconnaissance de la souveraineté des peuples autochtones sur leurs territoires et leur pouvoir de veto quant aux projets d'extraction de ressources naturelles.»

Proposé par le SCPA-SA

Appuyé par l'AFESH-UQAM

Proposition spéciale : Appel de la décision de la présidence de recevoir l'amendement 5.1.3 modifiant les Considérations

Proposée par la SOGÉÉCOM

Rejetée à majorité

5.1.3.1 Sous-amendement : remplacer «l'exploitation d'hydrocarbures» par « l'exploitation des ressources naturelles »

Proposé par l'AECSL

Appuyé par l'AECS

Rejeté à majorité

5.1.3.2 Sous-amendement : Remplacer «l'exploitation d'hydrocarbures» par «la surexploitation des ressources naturelles, dont particulièrement les hydrocarbures et les ressources minières».

Proposé par l'AGEEP-UL

Appuyé par le SECMV

Proposition privilégiée : de faire une pause de 10 minutes

Proposée par l'AGEFLESH

Appuyée par l'AEAUM

Rejeté à l'unanimité

Sur le sous amendement 5.1.3.2

Pour: 6          Contre: 21          Abstentions: 29

Rejeté à majorité

5.1.3.3 Sous-amendement : ajouter après «l'exploitation d'hydrocarbures», «et la surexploitation des ressources naturelles, plus particulièrement des ressources minières»

Proposé par l'AECSF

Appuyé par l'ABEILL

Pour: 25 Contre: 0 Abstentions: 27

Mise en dépôt à majorité (rejeté)

Proposition spéciale : demande de recompte ses votes

Proposée par l'AGEEP-UL

Adoption automatique

Recompte des votes sur l'amendement 5.1.3.3

Pour: 27 Contre: 0 Abstentions: 24

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : pause de 50 minutes pour dîner.

Proposée par l'AECSL

Appuyée par l'AGES

Adoptée à majorité

5.1.3.4 Sous-amendement : Biffer " pour la reconnaissance de la souveraineté des peuples autochtones sur leurs territoires et leur pouvoir de veto quant aux projets d'extraction de ressources naturelles.» remplacer par "en solidarité avec les revendications territoriales des premières nations et les communautés visées

Proposée par l'AÉMUM

Appuyée par MÉDIIAS

Pour : 18 Contre : 13 Abstention :25

Adoptée à majorité

5.1.3.5 Sous-amendement :ajouter "ainsi que" avant "en solidarité".

Proposé par l'AFESPED-uqam

Appuyé par l'AFESH-uqam

Pour :26 Contre:0 Abstention:29

Mise en dépôt (rejeté)

5.1.3.6 Sous-amendement : ajouter : "et milite" avant "en solidarité".

Proposée par l'AEAUM

Appuyée par l'AECSF

Pour :30 Contre:1 Abstentions :25

5.1.3.7 sous-amendement : Biffer "milite en" remplacer par "la".

Proposée AECSAUM

Appuyée par ABEILL

Proposition dilatoire : question préalable sur le sous-amendement 5.1.3.7 et l'amendement 5.1.3

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par l'AGECFXG  
Adoptée à la majorité des deux-tiers

Sur le sous-amendement 5.1.3.7

Pour :17          Contre:26          Abstention:14  
Rejeté à majorité

Sur l'amendement 5.1.3 tel que sous-amendé :

Pour:38 Contre: 0          Abstention:19  
Adoptée à la majorité

5.1.4 Amendement : Ajouter "en culture" après "en éducation" dans le premier axe.

Proposé par l'AÉMUM  
Appuyé par la SOGEECOM  
Adopté à l'unanimité

Proposition spéciale: refonte du troisième axe : "- Lutte environnementale contre l'exploitation d'hydrocarbures et la surexploitation des ressources naturelles, plus particulièrement des ressources minières, et solidarité avec les revendications territoriales des premières nations et les communautés visées."

Proposée par l'AECSF  
Il y a opposition  
Rejeté automatiquement

5.1.5 Amendement : Remplacer le troisième axe par "Lutte environnementale : contre l'exploitation d'hydrocarbures, la surexploitation des ressources minières et autres ressources non-renouvelables et positionnement en solidarité avec les revendications territoriales des premières nations et les communautés visées."

Proposé par l'AGEFLESH  
Appuyé par l'AÉAUM  
Adopté à l'unanimité

5.1.6 Amendement : remplacer "Que l'on lance une campagne contre l'austérité" par "Que l'on poursuive la campagne pour la sauvegarde des services publics et contre l'austérité" et remplacer " Que cette campagne s'articule sur 3 axes" par "Que cette campagne se réoriente sur 3 axes"

Proposé par le Conseil exécutif  
Appuyé par la SOGEECOM  
Adopté à l'unanimité

5.1.7 Amendement : remplacer " Printemps 2015" par "intersyndicaux"

Proposée par la SOGEECOM  
Appuyée par l'AECSF

Proposition dilatoire : la question préalable sur l'amendement 5.1.7

Proposée par l'AGEECLG

Appuyée par l'AÉMUM  
Adoptée à la majorité des deux-tiers

Sur l'amendement 5.1.7 :  
Rejetée à majorité

5.1.8 Amendement : remplacer "lutte contre la réouverture des conventions collectives" par "détérioration des conditions de travail"

Proposé par la SOGEECOM  
Appuyé par le RÉsul  
Pour :10          Contre:15          Abstention:27  
Mise en dépôt (rejeté)

Proposition privilégiée: la question préalable sur la principale 5.1 tel qu'amendée.

Proposée par AGEELG  
Appuyée par MEDIAS  
Adoptée à majorité des deux-tiers

Sur la principale 5.1 tel qu'amendée :  
Pour :32          Contre:0          Abstention:21  
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : pause de 15 minutes

Proposée par l'AGEFLESH  
Appuyée par l'ADÉPUM  
Adoptée à majorité

5.2 Que l'on adopte le plan d'action suivant :

Octobre

31 octobre : Manifestation contre l'autérité de la Coalition Main Rouge

Novembre

8 : Conseil central

12 : Journée de perturbation nationale

15 : Manifestation contre les oléoducs EECO

24 : Rassemblement contre le profilage politique et la loi 3 avec le Collectif

Opposé à la Brutalité Policière (COBP), l'Industrial Workers of the World (IWW) et la Convergence des Luttes Anti-Capitalistes (CLAC)

27: Journée d'actions locales

29 : Manifestation nationale syndicale à Québec et Montréal

Décembre

6 : Conseil central

Janvier

24 : Conseil Central

## Février

### Manifestation régionales

7-8 : Camp de formation hivernal

21-22 : Congrès

28 : Conseil Central

## Mars

8 : Journée des femmes

15 : Manifestation du COBP

21-21 Camp de formation féministe

28 : Conseil Central

## Avril

2 : Manifestation nationale

25-26 : Congrès annuel

## Mai

1 : Manifestation du 1er mai

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par l'AGEETUL-ul

### Proposition privilégiée : plénière de 40 minutes sur le plan d'action.

Proposée par l'AFESH-UQAM  
Appuyée par l'ADÉPUM

### Proposition incidente : temps de rédaction de 5 minutes

Proposée par l'AGEFLESH  
Appuyée par l'AGECFXG

### 5.2.1 Amendement : que le Congrès de février soit déplacé au 14 et 15 février.

#### Ajouter " Que l'on envisage la possibilité de tenir le camp de formation à St-Félicien"

Proposé par l'AGEFLESH  
Appuyé par l'AGEECLG

#### 5.2.1.1 Sous-amendement : ajouter "En vue de faire la manifestation nationale à St-félicien"

Proposé par l'AGEECLG  
Appuyé par l'AGEETUL

### Proposition dilatoire : La question préalable sur le sous-amendement 5.2.1.1

Proposée par SCPA-SA  
Appuyée par la SOGEECOM  
Adoptée à la majorité des deux-tiers

Sur le sous-amendement 5.2.1.1 :  
Rejeté à majorité

5.2.1.2 Sous-amendement : Ajouter après "St-félicien", "et d'y tenir une action locale"

Proposé par l'ABEILL  
Appuyé par l'AESPEP-UdeM

Proposition privilégiée : Suspendre le point « 5.0 Plan d'action » afin de passer immédiatement au « 6.0 Embauche »

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par MEDIAS  
Adoptée à l'unanimité

## **6.0 Embauche**

Proposition privilégiée: une présentation des comités d'embauche de 5 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par l'AECSF  
Adoptée à l'unanimité

6.1 L'embauche de Marie McDonough à la traduction et de Pascal Rheault à la permanence

Proposée par FASA  
Appuyée par l'AECS  
Pour : 42          Contre: 1          Abstention : 9  
Adoptée à majorité

## **5.0 Plan d'action**

Sur le sous-amendement 5.2.1.2

Pour : 26          Contre: 0          Abstentions: 29  
Mise en dépôt (rejeté)

5.2.1.1 Sous-amendement : Biffer « que le Congrès de février soit déplacé au 14 et 15 février »

Proposé par l'AFESH-uqam  
Appuyé par l'ADEPUM  
Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée : la question préalable sur l'amendement 5.2.1

Proposée par l'AGEFLESH  
Appuyée par l'AGEECLG  
Adoptée à la majorité des deux-tiers

Sur l'amendement 5.2.1 :

Adoptée à majorité

5.2.2 Amendement : Que l'on ajoute "de janvier au Congrès d'hiver, une tournée de conférence sur l'austérité et la résistance à celle-ci"

Que l'on déplace les manifestations régionales en mars

Que l'on rajoute après le Congrès d'hiver "semaine d'action nationale en collaboration avec la Coalition main rouge"



Que l'on rajoute "6 novembre : le secteur de l'éducation solidaire des travailleurs et travailleuses de la santé contre l'austérité

Proposé par l'AFESH-UQAM

Appuyé par MEDIAS

Pour : 36          Contre :0          Abstention :14

Adopté à majorité

5.2.3 Amendement : Ajouter "Que l'on envisage de co-organiser une manifestation le 22 avril pour la journée de la Terre et que cette dernière puisse être tenue au Bas-St-Laurent."

Proposée par l'AGEEPP

Appuyée par l'ABEILL

Adoptée à l'unanimité

5.2.4 Amendement : Ajouter " Que la manifestation nationale du 2 avril soit à Québec".

Proposé par l'ABEILL

Appuyé par l'AGEEPP

Mise en dépôt (rejeté)

Sur la principale 5.2 :

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Suspendre le point « 5.0 Plan d'action » pour passer immédiatement au point « 7.0 Élections »

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AÉMUM

Adoptée à l'unanimité

## **7.0 Élections**

7.1 L'élection de Dominique Boisvert au poste de Secrétaire aux affaires académiques sur le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Pour :33          Contre :0          Abstention:8

Élu à majorité

7.2 L'élection de Julie Beauchamp pour le Comité légal de l'ASSÉ

Pour :38          Contre:0          Abstention: 8

Élue à majorité

7.3 L'élection de Kelly Desruelle pour le Comité Femmes de l'ASSÉ

Pour : 37          Contre:0          Abstention:6

Élue à majorité

7.4 L'élection de Pascale Lafrenière pour le Comité de mobilisation de l'ASSÉ.

Pour : 40          Contre :0          Abstention : 5

Élue à majorité

7.5 L'élection de Julien Labonté pour le Comité aux Luttes Sociales.

Pour :44          Contre:0          Abstention :5

Demande de constatation du quorum : le quorum est perdu.  
Fin du Congrès à 17h50.